



Appel à candidature

Exemples de bonnes pratiques

“Alpine Pluralism Award 2018”

Vous êtes engagé dans des activités au service de l'accueil des nouveaux habitants dans l'Espace Alpin ? Profitez de cette occasion et répondez à cet appel pour le Prix Alpine Pluralism Award 2018 !

Ouverture de la procédure le 19 septembre 2017, clôture le 18 décembre 2017.

Vous trouvez les documents utiles (en anglais) en cliquant ici:

www.cipra.org/en/alpine-pluralism-award

Infobox:

L'“**Alpine Pluralism Award 2018**” est proposé par CIPRA Lab dans le cadre du projet PlurAlps avec l'Action Group 3 d'EUSALP.

Plus d'informations sur PlurAlps (en anglais):

www.alpine-space.eu/projects/pluralps

e sur l'Action Group 3 d'EUSALP (en anglais):

www.alpine-region.eu/action-group-3

Appel à candidatures pour l'Alpine Pluralism Award 2018

Informations générales

L'Alpine Pluralism Award 2018 fait partie du projet Interreg PlurAlps – Enhancing capacities for a pluralistic Alpine Space:

Les territoires de l'espace alpin sont confrontés à des défis combinés de vieillissement de la population et de nouveaux modèles de migration.

PlurAlps vise à développer une culture de l'accueil et à augmenter l'attractivité territoriale et la cohésion sociale des espaces alpins à travers le développement des services et des pratiques innovantes concourant à l'intégration des nouveaux habitants. Le projet aidera également les communes à s'engager dans une meilleure planification sociale qui tient compte de la diversité culturelle et de la qualité de la vie de tous les citoyens.

L'Alpine Pluralism Award 2018 a pour objectif de rendre visibles les initiatives tout juste lancées et en cours de déploiement dans l'Espace Alpin et ainsi de sensibiliser d'autres territoires.

Participez et présentez votre activité/projet/initiative !

www.cipra.org/alpine-pluralism-award

Toutes les initiatives envoyées avant la clôture de l'appel à candidatures seront publiées sur le site du projet PlurAlps et seront visibles pendant toute la durée du projet (jusqu'à fin 2019). C'est déjà une opportunité à saisir !

Pourquoi participer ?

- **Promotion en ligne** pour la mesure lauréate dans chacune des quatre catégories (voir ci-dessous) à destination d'un large public, sur l'ensemble de l'Espace Alpin
- **Participation à la Conférence de mi période** du projet PlurAlps à Turin/IT en mai 2018
- **Contribution financière** pour les meilleures initiatives, apportée par des sponsors externes et non pas par le FEDER.

Qui peut participer ?

Les particuliers, les entreprises, les associations, les autorités publiques, les ONG et toutes les autres organisations situées dans l'air du programme de l'Espace Alpin (voir la carte) qui mettent en œuvre des mesures visant à renforcer la culture de l'accueil et à intégrer les nouvelles populations dans la société à travers la mise



en œuvre de services économiques et/ou sociaux.

Que peut-on présenter ?

Il est possible de présenter toute initiative d'intégration (ou projets) déjà réalisées ou en cours à l'intérieur de l'air du Programme Interreg Espace Alpin (voir la carte). Le terme « initiative » est à entendre dans un sens large : il fait référence à l'ensemble des projets, actions et dispositifs.

Les mesures/initiatives doivent démontrer des résultats tangibles (produits, services, témoignages individuels, etc.). Les initiatives en projet ne peuvent pas être présentées.

Elles doivent avoir pour cible: citoyens ou non de l'UE, travailleurs saisonniers, personnes sous protection humanitaire, migrants économiques et politiques, *re-migrants*.

Les mesures peuvent relever **d'une ou plusieurs des 4 catégories suivantes** :

- (1) Initiatives pour la gestion des impacts sociaux induits par l'arrivée de nouvelles populations avec les relatifs bénéfiques pour les migrants et pour les sociétés d'accueil locales
- (2) Initiative favorisant l'esprit d'entreprise et l'intégration par le travail des nouveaux habitants
- (3) Initiative visant à s'appuyer sur les capacités de nouveaux habitants à investir les terrains agricoles et à protéger la nature
- (4) Initiative visant à favoriser l'intégration sur le marché du travail par la formation

Procédures d'évaluation

Un Jury international évaluera les initiatives candidates et désignera les lauréats du Prix. Le Jury est composé de membres du projet PlurAlps, de l'Action Group 3 d'EUSALP et de d'experts.

La décision du Jury est souveraine. Le Jury se réserve le droit d'attribuer le Prix partialement ou de ne pas l'attribuer, en fonction de la qualité des projets présentés.

Le Jury évaluera les projets selon les critères suivants :

Critères d'évaluation

Critère	Description	Note
1. Gestion des impacts sociaux, induits par l'arrivée de nouvelles populations avec des avantages mutuels pour les migrants et les entreprises d'accueil locales	Le projet contribue à une meilleure gestion des impacts sociaux induits par l'arrivée de nouvelles populations.	2,5
2. Intégration des migrants/des nouveaux habitants dans le marché du travail local/régional	Le projet participe à une meilleure intégration dans les entreprises locales, les institutions publiques et semi-publiques et/ou promeut l'esprit d'entreprise	2,5
3. Investissement dans les capacités des nouveaux habitants à améliorer la gestion des sols et de protéger la nature	Le projet s'appuie sur les capacités des nouveaux habitants à investir les terrains agricoles et à protéger la nature	2,5
4. Soutien à l'adaptation de l'offre de formation, notamment en alternance, au niveau local/régional pour mieux affronter la migration	Le projet participe à faciliter la transition et l'intégration sur le marché du travail, notamment en développant la formation en alternance	2,5
5: Impact sur les relations publiques (PR) e sensibilisation	Le projet participe à la sensibilisation à l'accueil de nouvelles populations/migrants. La réussite du projet a fait l'objet d'une communication locale et régionale. L'impact du projet est détaillé et quantifié.	1,0
6: Innovation	Le projet est innovant du point de vue de son contenu et/ou de son organisation, et/ou des acteurs impliqués, et/ou de l'endroit où il est réalisé. Les caractères de l'innovation sont décrits en détail.	2,0
7: Transférabilité	Il est proposé une description détaillée de la méthodologie, de l'expérience ou des résultats du projet qui peuvent être	1,5

	transférés à d'autres secteurs et régions.	
8: Inclusion dans une stratégie d'accueil complète	Le projet s'intègre dans une stratégie globale d'accueil. D'autres mesures ont été intégrées à cette stratégie. Les mécanismes de coordination entre le projet présentée et le contexte général sont décrits en détail, (aspects quantitatifs ou qualitatifs).	2

Contact

Pour toute question vous pouvez contacter

Elisa Agosti: elisa.agosti@cipra.org +423 237 53 53